



Bulletin de marché

Publication périodique de la Fédération suisse des producteurs de céréales

Dans ce numéro:

Oléagineux et paiement à la protéine

- **Marché suisse des oléagineux** 1
- **Marché des oléagineux : Les prix grimpent** 2
- **Céréales mondiales** 2
- **Ergot – Recommandations** 2
- **Paiement à la protéine** 3
- **Déclassements** 4
- **PA 2030 : il faut corriger le tir** 4

Marché suisse des oléagineux

Rétrospective : transformation de la récolte 2025

Pour la récolte 2025, les quantités contractuelles s'élevaient à 106'000 tonnes de colza, 26'000 tonnes de tournesol et 7'000 tonnes de soja. La récolte effective de colza en 2025 s'est avérée décevante, avec 81'977 tonnes. Les quantités de tournesol et de soja récoltées, respectivement 22'009 tonnes et 5'610 tonnes, ont également été inférieures aux quantités contractuelles. La production biologique, qui connaît une croissance constante, notamment dans le domaine du soja mais aussi du

tournesol, n'est pas prise en compte ici. La FSPC est responsable de la production selon Suisse Garantie.

Ces quantités ne couvrent pas la totalité des besoins et des capacités de pressage des transformateurs. Comme l'année précédente, il ne reste donc aucun stock, tant pour les variétés classiques que pour les variétés HOLL. Avec 36,1 dt/ha, les rendements du colza sont supérieurs à la moyenne des cinq dernières années. Au total, la récolte de colza a dépassé de 8'546 tonnes celle de l'année précédente. Pour le tournesol, les rendements moyens, à 32,1 dt/ha, ont également été supérieurs à ceux de l'année précédente et ont atteint un record. Pour le soja, avec une moyenne de 27,8 dt/ha, ils sont également supérieurs à la moyenne des cinq dernières années.

Récolte 2026

Pour la récolte 2026, les quantités contractuelles pour le colza ont de nouveau été fixées à 106'000 tonnes. Comme il n'y avait pas de stocks résiduels, une quantité de



88'000 tonnes a pu être attribuée sans réduction. Pour le tournesol, la quantité contractuelle est passée à 28'000 tonnes. Tous les producteurs intéressés ont pu bénéficier d'une attribution, qui s'élève à 25'500 tonnes.

Les estimations provisoires pour la récolte 2026, qui s'élèvent à environ 73'100 tonnes de colza, sont nettement inférieures aux quantités récoltées l'année dernière. Cela s'explique d'une part par la diminution des surfaces cultivées, mais aussi par la météo. En raison de la sécheresse et de la chaleur qui se sont installées tôt, la formation des graines de colza a souffert.

Pour les tournesols et le soja, il reste à voir dans quelle mesure ils ont bien supporté les conditions météorologiques. La récolte a commencé, mais n'est pas encore terminée.

Attributions 2027

La quantité contractuelle de colza pour la récolte 2027 s'élève à nouveau à 106'000 tonnes. Une valeur légèrement supérieure à celle des années précédentes, soit 88'000 tonnes de colza, a été attribuée.

La nouvelle augmentation de la demande en tournesols est réjouissante. Pour la récolte 2027, 25'000 tonnes (convention : 30'000 tonnes) ont déjà pu être attribuées.

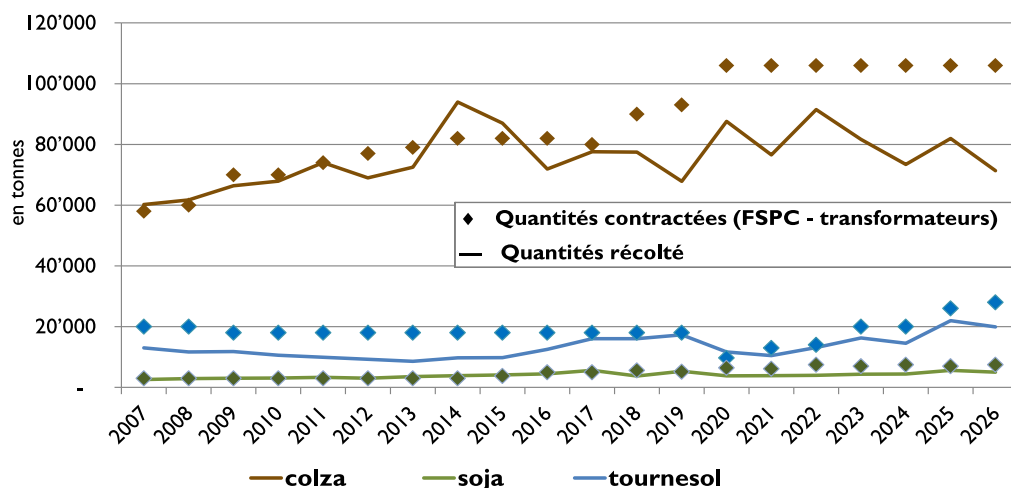
Les quantités contractuelles pour la culture du soja s'élèvent à 6'500 tonnes. 5'380 tonnes de soja ont été attribuées.

Les inscriptions pour le tournesol et le soja sont toujours possibles.

Bilan des quantités de colza, 2024-2026 (t)

	Récolte 2024	Récolte 2025	Récolte 2026
Stocks avant récolte	0	0	0
Quantité récoltée	73'000	83'400	71'300
Quantité transformée, huileries (Convention-cadre)	-73'000 (106'000)	-83'400 (106'000)	-71'300 (106'000)
Solde avant la prochaine récolte = stocks	0	0	0

Evolution des quantités produites et demandées



Source : FSPC, SwissOlio, swiss granum. Quantités produites en 2026 estimées.

Marché des oléagineux : Les prix grimpent

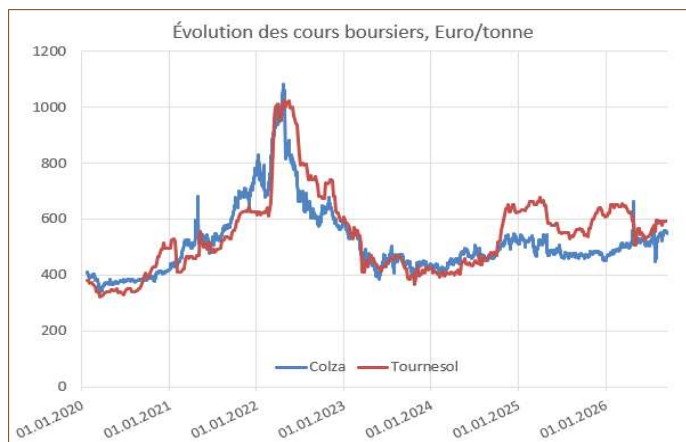
Les cotations boursières des graines de colza et de tournesol destinées au pressage sont soumises à de fortes fluctuations.

Pour le colza, les cours boursiers ont débuté l'année 2026 à un niveau bas, autour de 460 €/t, et s'établissent désormais à 550 €/t.

Les prix des graines de tournesol, qui s'établissaient à un niveau nettement plus élevé de 610 €/t en début d'année, ont baissé en juin pour atteindre 530 €/t et s'élèvent désormais à 590 €/t en

septembre. L'écart entre le colza et le tournesol s'est ainsi considérablement réduit.

Les prix moyens à la production en Suisse pour la récolte 2026 ont également de nouveau augmenté, s'établissant à 92,25 francs par 100 kg pour le colza classique. Quant au colza HOLL, ses prix, qui s'élèvent en moyenne à 104,45 francs par 100 kg, dépassent nettement la barre des 100 francs et témoignent d'une forte demande.



Céréales mondiales : prix toujours sous pression

Au début de l'année 2026, les cotations boursières du blé standard se situaient à un niveau très bas, inférieur à 200 euros la tonne. Ce n'est qu'à partir du mois de juin que les prix ont de nouveau légèrement augmenté et s'établissent actuellement à 240 euros la tonne.

La production mondiale reste à un niveau élevé, même si les volumes n'atteignent pas ceux de l'année record de 2025. Dans l'Union européenne, la production de blé panifiable devrait reculer à 134 millions de tonnes, soit une baisse

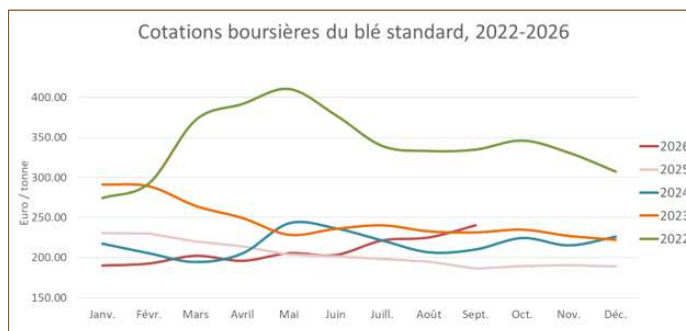
de 9,5 millions de tonnes par rapport à 2025. Aux États-Unis, en raison d'une sécheresse, on s'attend à une récolte de blé historiquement faible de 41,7 millions de tonnes (soit une baisse de 22,8 % par rapport à 2025).

La récolte mondiale de blé est estimée à 820 millions de tonnes, dont près de 620 millions de tonnes sont directement utilisées dans le pays de production (68 % pour l'alimentation humaine, 20 % pour l'alimentation animale, 12 % pour d'autres usages). Le commerce international ne repré-

sente donc qu'une petite partie du marché.

Outre l'offre et la demande, les prix mondiaux des matières

premières sont influencés par le taux de change euro/dollar et par le prix du pétrole.



Ergot – Recommandations



Lors de la récolte 2026, des lots contaminés avec de l'ergot des céréales (seigle, blé, épeautre, triticales) ont été récoltés et livrés dans les centres collecteurs. Cette maladie fongique, qui se retrouvait principalement dans le seigle ces dernières années, reprend malheureusement de l'importance ; c'est la troisième année de suite que des sclérotés sont détectés !

Le champignon affecte les épis en formant des sclérotés (masses noires de même taille ou plus grande que les grains, de forme identique) qui vont se mélanger avec la récolte et seront difficiles à trier, à part avec une table densimétrique ou un trieur optique. Ce ne sont donc pas des grains de céréales ! L'intérieur des sclérotés est blanc violacé et contient des substances toxiques (alcaloïdes).

Les risques cette année étaient considérés comme faibles, car le printemps n'était pas particulièrement humide. Malgré cela, des contaminations ont eu lieu.

Les céréales sont contaminées soit directement par les spores libérées par les sclérotés, soit indirectement par les insectes, la pluie ou le contact avec des épis malades, par exemple des graminées à proximité.

La lutte sur les semences ou dans les cultures avec un fongicide n'est pas possible. Seules des mesures préventives permettent de diminuer le risque.

La FSPC a élaboré une fiche technique avec différentes recommandations. L'objectif est d'éviter la survie ou la prolifération des sclérotés.

Ergot dans les céréales
Recommandations pour éviter les contaminations

Situation initiale et symptômes

Lors de la récolte 2025, des lots contaminés avec de l'ergot des céréales (seigle, blé, triticales) ont été livrés aux centres collecteurs. Cette maladie fongique, qui se retrouvait principalement dans le seigle ces dernières années, reprend malheureusement de l'importance.

Le champignon affecte les épis en formant des sclérotés (masses noires de même taille ou plus grande que les grains, de forme identique) qui vont se mélanger avec la récolte et seront difficiles à trier, à part avec une table densimétrique ou un trieur optique. Ce ne sont donc pas des grains de céréales ! L'intérieur des sclérotés est blanc violacé et contient des substances toxiques (alcaloïdes).

Indications et brèves légendes

Les sclérotés, si elles sont présentes dans le sol, sécrètent un principe fongicide avec des températures entre 10 et 25 degrés pour germer, ce qui dans le cas contraire empêche l'ergot de se développer. Les sclérotés sont emportés soit directement par les spores libérés par les sclérotés, soit indirectement par les insectes, la pluie ou le contact avec des épis malades, par exemple des graminées à proximité.

Le risque augmente lorsque la récolte des céréales se passe mal ou trop tardivement. Les épis malades sont récoltés les semaines - 12 grains par kilo pour le blé panifiable, 13 grains par kilo pour le seigle panifiable et 7 grains par kilo pour le blé fourrager et le triticale.

Fongicides dans les cultures

La lutte sur les semences ou dans les cultures avec un fongicide n'est pas possible. Seules des mesures préventives permettent de diminuer le risque.

Measures préventives

Les mesures préventives visent à limiter la production de spores dans les parcelles.

Rotation des cultures

- De manière générale : obtenir les céréales à paille avec d'autres cultures. Éviter deux céréales à paille consécutives à la suite, afin d'éviter la prolifération des sclérotés.
- Sur les parcelles concernées : entre les récoltes à paille les deux années suivant l'infestation.

Traitement du sol

Si la présence d'ergot est constatée :

- Labourer à une profondeur d'au moins 10 cm avant la semaille de la culture suivante, afin d'incorporer les sclérotés, qui disparaîtront rapidement dans le sol. Éviter de labourer l'année suivante, pour ne pas resserrer les sclérotés.
- Un travail superficiel est fortement déconseillé : il favorise la dissémination du champignon.

Semences certifiées

- Sélectionner des semences certifiées : celles-ci sont contrôlées quant à la présence de sclérotés.
- Il n'existe pas de traitement de semences, ni en Suisse, ni en Europe.
- Selon nos connaissances, il n'existe pas de variétés résistances à l'ergot.

Eviter le retour des sclérotés dans les horizons de champ et les bandes bordières

- Penser à nettoyer les bords de champs et les bandes bordières avant la récolte des graminées, qui sont les hôtes du champignon et le transmettent aux céréales.

Graminées dans les parcelles

- Éviter le développement des graminées adventices (regain, vulpe). Une coupe avec herbiole avant la récolte évite que les risques de contamination ne soient élevés.

Plus d'infos sous : www.fspc.ch

Païement à la protéine – recommandations

En 2026, le développement du païement à la protéine dans le blé panifiable a été mis en œuvre pour la première fois. La FSPC avait expliqué à de nombreuses reprises les modifications apportées au système, ainsi que les enjeux pour les producteurs, ceci dès le mois d'août 2025.

Année test et année difficile, car les teneurs en protéine étaient tendanciellement plus faibles cette année, à cause de la mauvaise

assimilation de l'azote. Cela a provoqué des teneurs parfois très faibles dans certaines régions (ouest du pays). Certains lots de blé Top ont ainsi dû être commercialisés en classe I, ce qui est neutre au niveau du prix. D'autres lots, en dessous de 11 %, ont été commercialisés en blé fourrager avec un soutien financier de la FSPC.

Le bilan définitif ainsi que le monitoring seront faits par swiss

granum durant l'hiver, mais les premières estimations de la quantité de blé déclassé en fourrager à cause des teneurs en protéine sont évaluées à 3 % de la récolte globale, soit environ 12'000 tonnes. C'est peu au niveau suisse, c'est beaucoup pour les producteurs concernés !

Pour la récolte 2027, le système restera identique sur le principe, mais des améliorations dans la prise en charge devront être

apportées, notamment pour les lots en dessous de 11 %. Il faudra maintenir ces lots en panifiable à la récolte, afin de garantir une quantité suffisante de céréales panifiables indigènes si la récolte devait être plus faible en quantité.

Pour les producteurs, les recommandations restent les mêmes afin d'obtenir les teneurs les meilleurs possibles :



- Choisir la bonne variété : dans la classe Top, favoriser les variétés avec les teneurs en protéine élevées. Des rendements plus faibles pourront être compensés par les suppléments de prix (jusqu'à 4 francs). Si les teneurs en protéine ne peuvent pas être garanties pour la classe Top, une variété de classe II, plus productive, pourrait être envisagée car la valeur limite au niveau des protéines est plus basse.
- Favoriser une bonne structure du sol et une teneur élevée en matière organique, qui influencent positivement la disponibilité des éléments nutritifs. Un travail du sol suffisamment profond, des apports de matière organique (engrais de ferme, compost, engrais verts) et une rotation

diversifiée peuvent avoir un impact positif

- Gérer les apports azotés en fonction des besoins des plantes, du potentiel de production, du stade de la culture, mais également des conditions météo. Une pluie après les apports d'azote permet une mise à disposition pour les plantes et une meilleure valorisation de l'azote. Un troisième apport d'azote au stade « dernière feuille étalée » ou au début de l'épiaison améliore les teneurs en protéine
- Eviter les pertes en éléments fertilisants (volatilisation) et favoriser l'efficacité des engrais azotés. L'azote doit être disponible au bon stade, en quantité suffisante et sous une forme utilisable

pour les plantes. Le nitrate d'ammoniaque semble rester l'engrais le mieux valorisé.

- Eviter toute carence, notamment en soufre, qui empêche le bon développement des plantes
- Suivre les recommandations variétales du centre collecteur. La commercialisation est différente en fonction des régions et des particularités régionales.

Déclassissements – explications

Après chaque récolte, il est nécessaire de faire un bilan des quantités afin d'équilibrer l'offre et la demande en céréales panifiables indigènes.

Après la récolte 2024, il avait été nécessaire d'augmenter le contingent d'importation pour avoir assez de céréales à moudre en Suisse et éviter des importations encore plus conséquentes de produits de boulangerie. Le contingent d'importation (CT) est revenu à son niveau normal dès la récolte 2025, soit les 70'000 tonnes notifiées à l'OMC.

Malgré la météo particulière de cette année, les rendements sont bons et la quantité de la récolte 2026 devrait avoisiner celle de 2025, soit plus de 420'000 tonnes. Cette quantité, ajoutée aux importations et aux stocks avant récolte estimés à 135'000 tonnes, donne une quantité panifiable de 625'000 tonnes, pour des besoins des transformateurs estimés à 450'000 tonnes. Donc un stock avant récolte 2027 de 175'000 tonnes.

Dans l'idéal et afin d'assurer une transition en douceur entre deux récoltes, les stocks nécessaires devraient atteindre environ 2.5 mois de transformation, soit

	Campagne 2024-2025	Campagne 2025-2026	Campagne 2026-2027 (provisoire)
Quantité stockée avant récolte	+ 106'000 t	+ 70'000 t	+ 135'000 t
Quantité récoltée + importations	+ 260'000 t + 160'000 t	+ 450'000 t + 70'000 t	+ 420'000 t + 70'000 t
Quantité disponible	= 526'000 t	= 590'000 t	= 625'000 t
Besoins de la meunerie	- 456'000 t	- 455'000 t	- 450'000 t
Quantité en stock avant la récolte suivante	70'000 t (1.9 mois)	135'000 t (3.6 mois)	175'000 t (4.7 mois)

90'000 tonnes. Des stocks qui dépasseraient ces quantités occasionneraient des frais de stockage trop importants, qui seraient répercutés sur les producteurs.

La FSPC a donc pris la décision de déclasser 21'400 tonnes peu après la récolte, auxquelles viennent s'ajouter les 12'000 tonnes de déclassement « protéine » et des mesures spécifiques en préparation pour IP-Suisse, pour environ 11'000 tonnes. Près de 45'000 tonnes vont donc être sorties du marché panifiable, afin de limiter l'offre.

Des mesures complémentaires seront discutées lorsque le bilan quantitatif sera

disponible, soit à la fin octobre. Une deuxième mesure d'allègement de marché semble nécessaire, pour ne pas créer de pression sur les prix aux producteurs. L'année particulière que nous vivons avec sa sécheresse encore bien présente pourrait également avoir une influence sur les surfaces semées en céréales panifiables cet automne si certaines exploitations se fixent comme objectif de reconstituer des stocks de fourrages pour leur bétail. La FSPC tentera d'évaluer aux mieux l'évolution des semis afin de ne pas prendre de mesures prématurées.

PA 2030 : il faut corriger le tir

La politique agricole 2030 est maintenant en consultation, jusqu'au 8 décembre. Loin d'une révolution, tout juste une évolution du système actuel. Un budget réduit, une simplification administrative qui reste peu palpable pour les paysans, un soutien supplémentaire aux surfaces de promotion de la biodiversité et un soutien accru aux protéagineux destinés à l'alimentation humaine financé par réduction des soutiens aux protéagineux destinés à l'alimentation animale.

Rien de particulièrement motivant pour les producteurs de céréales... mais il est encore temps de corriger le tir par le biais des prises de position. Nous revendiquons un soutien réel à la production, notamment par l'introduction de contributions spécifiques pour les

céréales fourragères et l'augmentation de ces contributions pour les oléagineux. Le budget doit être augmenté pour atteindre les objectifs d'auto-provisionnement.

On l'a vu cette année dans la production animale, l'approvisionnement indigène est fragile. En cas de crise européenne ou mondiale, chaque pays se protège en limitant les exportations. Pour la Suisse, cela signifie un accès limité aux importations. Il a fallu abattre des vaches car le fourrage manquait. A l'avenir, il faudra peut-être limiter la production de volaille et de porcs parce que nous ne pourrions plus importer assez de céréales fourragères.

Il est donc stratégiquement nécessaire, dans le cadre de la politique agricole,

d'accorder une importance accrue à la production de matières premières. C'est l'objectif principal et prioritaire que nous défendons.



David von Wattenwyl, Président

SGPV-FSPC



Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Federazione Svizzera dei produttori di cereali

Fédération suisse des producteurs de céréales
Belpstrasse 26
CH-3007 Berne

Téléphone: +41 31 381 72 03
Télécopie: +41 31 381 72 04
Messagerie: info@fspc.ch

Retrouvez plus d'infos sur www.fspc.ch

Prochaines publications:

Ce numéro clôt la publication des «de marché» pour 2026. Le prochain bulletin paraîtra au printemps 2027 et vous informera à nouveau sur différents thèmes d'actualités.

Si un dossier ou un thème spécifique vous intéresse, n'hésitez pas à nous en faire part !